

# La Lettre de la DOC

20 mars 2018 – n° 302

---

## LA FORMATION

---

### **Le CNFPT parie sur un développement à moindre coût**

Face au projet de réforme de la fonction publique, le CNFPT mise sur les capacités d'adaptation dont il a fait la preuve ces dernières années. Réduction des coûts, réorganisation, développement du digital et des interventions sur les territoires ont transformé l'institution qui poursuit sur sa lancée.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com*, 16/03/2018)

### **Les futurs énarques à l'épreuve du terrain**

A Strasbourg, appuyés par des designers, les élèves de l'ENA se confrontent aux soucis des administrations pour proposer des solutions, en partenariat avec les élèves de l'Epitech. Le rapprochement avec l'INET se poursuit également, même si, pour les deux grandes écoles, "la fusion serait une fausse bonne idée".

(à lire dans : *Monde (le)*, 14/03/2018, p. 6)

### **Formation : le pari du compte en euros**

La ministre du travail, Muriel Pénicaud, a présenté l'un des grands axes de son projet de réforme de la formation professionnelle : le compte personnel formation (CPF), libellé en euros et mobilisable par le truchement d'une application numérique. Avec le nouveau dispositif, le gouvernement met en avant "la liberté de choisir son avenir professionnel".

(à lire dans : *Monde (le)*, 10/03/2018, p. 10)

### **Réforme 2018. Le nouvel accord national interprofessionnel formation est finalisé**

Le 22 février 2018, le nouvel ANI (accord national interprofessionnel) n'était certes pas encore signé, mais bel et bien finalisé. Après 13 réunions de travail, les partenaires sociaux ont abouti à un texte qui renforce le compte personnel de formation ainsi que l'accompagnement des salariés. Il réoriente les fonds collectés sans augmenter la contribution des entreprises.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 2-3)

### **Comment organiser la démarche qualité sur le marché de la formation ?**

Sur un marché de près de 75000 organismes de formation, comment choisir son prestataire et s'assurer de la qualité de la formation dispensée ? Sur quels critères ? Eléments de réponse, en ouverture de l'édition 2018 de l'Université d'hiver de la formation professionnelle.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 28-29)

### **Vers une transformation des certifications professionnelles**

Les missions et le fonctionnement de la Commission nationale de la certification professionnelle pourraient évoluer. La réforme en préparation place, en effet, les certifications en pivot des parcours. La première Université d'hiver de la formation professionnelle Entreprise a réuni le 2 février 2018 un plateau débat sur ce sujet stratégique et en plein questionnement.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 30-31)

### **Orienter à distance : jusqu'où ?**

L'information à distance et en ligne, grâce à la consultation de bases de données plus ou moins massives et ouvertes, est déjà en place. Comment et en quoi ces possibilités permettent-elles de mieux individualiser information et conseil ? Quelles compétences spécifiques requiert-elle ?

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 32-33)

### **Agilité, adaptabilité et coopération, les clés d'un accompagnement éclairé en régions**

Faire face à toutes les situations, s'affranchir des théories pour apporter des réponses les plus concrètes et réalistes possible aux questions du public, c'est l'objectif d'un nombre croissant d'opérateurs sur les territoires. Cet article illustre quelques situations.

[www.cleor.org](http://www.cleor.org)

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 34-35)

---

## **L'ACTUALITE DE VOS SECTEURS**

---

### **ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE (Statut, organisation)**

#### **Articles**

#### **Les réseaux sociaux au secours des métiers de la FPT**

Défense d'une catégorie, d'un corps ou d'un métier : à quoi peuvent réellement servir les réseaux sociaux pour les agents de la fonction publique territoriale ? Explications.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 24-25)

#### **Ecole maternelle - Le gouvernement répond à une partie des revendications des Atsem**

Deux décrets parus le 3 mars élargissent les missions et les possibilités d'évolution professionnelle des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), permettant d'améliorer la reconnaissance de ces personnels qui étaient en grève il y a un an. Pour un certain nombre d'entre eux toutefois, le compte n'y est pas. Les représentants des maires ont veillé à ce que les Atsem ne deviennent pas des "supplétifs de l'Education nationale".

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/3/1/INTB1731389D/jo/texte>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/3/1/INTB1734077D/jo/texte>

(à lire dans : *Localtis.info*, 06/03/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/s/Articles&cid=1250280715816&nl=1>

### **L'application de la journée de carence**

Depuis le 1er janvier 2018, les agents publics supportent à nouveau une journée de carence dans le versement de la rémunération en cas de maladie. Cet article présente les principes généraux de cette disposition, son champ d'application, sa mise en œuvre et ses effets sur la carrière.

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1573, 06/03/2018, p. 6-7)

### **Titularisation des contractuels : loi "Sauvadet", comme un goût d'inachevé**

Le dispositif "Sauvadet", facilitant l'accès à l'emploi titulaire des contractuels, s'éteindra le 13 mars. Malgré des résultats en deçà des objectifs fixés, son principe reste défendu alors que l'Etat veut assouplir le recours à ces agents.

Entretien avec François Sauvadet : "le vivier de contractuels précaires va se reconstituer et le service public peut en pâtir"

<http://www.lagazettedescommunes.com/552114/francois-sauvadet-president-du-departement-de-la-cote-dor-ex-ministre-de-la-fonction-publique-le-vivier-de-contractuels-precaires-va-se-reconstituer-et-le-service-public-peut-en-patir/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000025489865&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 8-10)

### **L'heure de renouveler les conventions de participation**

Les premières conventions de participation à la protection sociale des agents, signées fin 2012, arrivent à échéance. Les collectivités ont à négocier de nouveaux contrats ont été lancées, dans un contexte de sinistralité dégradé.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 22-23)

### **Les congés de maladie des agents territoriaux**

Les fonctionnaires territoriaux peuvent bénéficier de congés de maladie ordinaire, de congés de longue maladie (ou de grave maladie) ou de congés de longue durée.

La condition de six mois d'arrêt maladie ordinaire continu avant l'ouverture du droit au temps partiel thérapeutique est désormais supprimée. S'applique désormais un régime de présomption d'imputabilité au service pour les accidents de service et certaines maladies professionnelles.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 56-57)

### **L'emploi dans la fonction publique en 2016**

En France, fin 2016, 5,7 millions de salariés travaillent dans la fonction publique, chiffre en augmentation de 0,4 %. L'emploi progresse dans la fonction publique de l'État et dans la fonction publique hospitalière. En revanche, il diminue de 0,4 % dans la fonction publique territoriale, confirmant l'inflexion amorcée en 2015 (+ 0,1 %). Le nombre de contrats aidés baisse dans les trois versants. La part des fonctionnaires parmi les agents publics est quasi stable, celle des contractuels augmente légèrement.

(à lire dans : *INSEE première*, n° 1691, 03/2018, 4 p.)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/3368738/ip1691.pdf>

**Articles**

**Inventons la Métropole du Grand Paris : le teasing de la saison 2**

Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, annonce un nouvel appel à projets urbains. Une quarantaine de sites sont proposés par 29 villes, dont la taille a nettement diminué par rapport à la première édition.

<http://www.inventonslametropoledugrandparis.fr/>

(à lire dans : *Echos (les)*, 16/03/2018, p. 29)

**Le gouvernement veut restructurer et mieux utiliser le parc HLM**

La future loi Evolution du logement et aménagement numérique (Elan), sera présentée en conseil des ministres le 4 avril prochain. Cette réforme entend notamment regrouper les organismes HLM, accélérer la mobilité de leurs locataires, vendre du patrimoine.

(à lire dans : *Monde (le)*, 16/03/2018, p. 12)

**Créer un réseau de "bus à haut niveau de service"**

Transports publics très performants, les "bus à niveau de service" (BHNS) sillonnent aussi bien les grandes agglomérations que celles de taille plus modeste. Rivalisant avec l'attractivité du tramway, ces superbuses s'intègrent dans le tissu urbain plus aisément en étant ponctuels, rapides, confortables et faciles d'accès. Il faut compter une dizaine de millions d'euros par kilomètre de BHNS, un coût toutefois deux fois et demie moins élevé qu'un tram.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p.54-55)

**L'urbanisme temporaire s'inscrit dans la durée**

Des Grands Voisins au Génie d'Alex, les initiatives qui entre dans le champ de l'urbanisme temporaire (entre autres dénominations) sont désormais bien connues. Elles ont instauré de nouveaux rapports entre les citoyens et les acteurs de la fabrication de projet urbain. Ceux-ci constatent l'utilité comme outil de préfiguration, de concertation et d'analyse des usages. De leur côté, les porteurs de ces démarches veulent dépasser la fonction d'outil urbain, pour travailler sur les rapports sociaux et impulser des politiques publiques différentes.

<https://lesgrandsvoisins.org/>

<http://parcforesta.org/>

<http://labellefriche.com/>

<http://polau.org/>

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 94, 02/2018, p. 14-25)

**Nouvelles valorisations des espaces publics : espaces publics, usages privés**

Les espaces publics, entendus comme les espaces appartenant à une personne publique et accessibles au grand public, sont traversés par les mêmes évolutions que connaissent les services urbains sous l'effet de la révolution numérique : hybridation, personnalisation et importance du temps réel. Avec, en conséquence, trois hypothèses : primo, les espaces publics deviennent le support de nouvelles propositions de valeur ; secundo, on assiste par ce biais à une forme de tarification invisible des espaces publics ; tertio, de nouveaux acteurs de l'espace public émergent aux côtés des collectivités locales : nouveaux gestionnaires clés-en-mains mais aussi pirates et passagers clandestins, qui appellent une nouvelle régulation.

(à lire dans : *Revue foncière (la)*, n° 21, 01/2018, p. 31-41)

## **Le big-bang des "nouvelles mobilités"**

Covoiturage, autopartage, véhicules autonomes et connectés, vélos en "free floating"... La métropole entre dans la révolution de la "mobilité comme service", qui privilégie l'usage sur la propriété. Les pouvoirs publics s'interrogent sur la meilleure manière d'accompagner ce chambardement.

(à lire dans : *Grand Paris Développement*, n° 23, 01/2018, p. 14-29)

## **COLLECTIVITES TERRITORIALES – INTERCOMMUNALITE**

### **Articles**

#### **Un problème dans la rue ? Le e-citoyen le signale d'un clic**

La banalisation des smartphones pousse certaines collectivités à en faire un nouveau canal de communication entre les habitants et les services municipaux. L'utilisation d'applications touche des populations jusqu'alors peu impliquées (jeunes, travailleurs), tout en offrant un moyen rapide de souligner un dysfonctionnement. Des start-up françaises proposent des solutions clés en main sur abonnement. Quelques communes font cependant le choix d'outils propres, conçus par des PME.

Exemple à Angers, avec une application de signalements citoyens.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 42-43)

#### **Les conseils consultatifs catégoriels**

Parmi les comités consultatifs institués pour un objet et une durée limitée, se distinguent les conseils représentatifs de certaines catégories de population. Leur régime procède de celui des conseils consultatifs, avec quelques spécificités à maîtriser.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p. 23)

#### **Déléguer sa compétence d'attribution légale**

Le code général des collectivités permet de déléguer une compétence d'attribution légale à un autre niveau de collectivité ou à un EPCI. Pour cela, délégataire et délégant doivent définir les termes de cette attribution. Et la délégation de droit commun ne peut s'appliquer que si aucune autre disposition relative à une compétence ne prévoit de délégation spécifique en la matière.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p. 36-39)

#### **Les délégations au sein des intercommunalités**

Délégation d'attribution, de fonction et de signature : ces trois régimes juridiques sont utilisés de manière quasi unanime par tous les EPCI. Ils sont fortement inspirés des règles en vigueur au sein des communes... mais avec certaines particularités.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p. 41)

#### **Le service public peut lui aussi innover**

Des laboratoires d'innovation voient le jour pour moderniser et rendre plus efficace l'action publique. Plongée dans le service public 2.0.

<http://www.la27eregion.fr/>

<https://www.innov93.fr/>

(à lire dans : *Alternatives économiques*, n° 376, 02/2018, p. 28-29)

## **Médiation en collectivités : expliquer, apaiser, rectifier**

Le désamour entre les Français et une administration jugée trop lointaine et technocratique semble consommé. La complexité croissante des règles et des normes rend inaccessible aux citoyens la compréhension des décisions les concernant. C'est pourquoi la fonction de médiateur territorial apparaît nécessaire pour expliquer, apaiser ou rectifier.

(à lire dans : *Journal de l'action sociale (le)*, n° 223, 01/2018, p. 40-42)

## **CULTURE**

### **Articles**

#### **Marketing. Chambre avec livres**

Dans le monde entier, des hôtels de toutes gammes s'emparent du livre pour en faire, au-delà d'un élément de décoration, un argument marketing, n'hésitant plus à proposer des romans à emprunter, échanger ou acheter.

(à lire dans : *Livres hebdo*, n° 1164, 09/03/2018, p. 26-27)

#### **Bibliothèques : le rapport "Orsenna" met Etat et collectivités devant leurs responsabilités**

L'académicien Erik Orsenna, nommé "ambassadeur de la lecture publique" en juin 2017, a remis le 20 février 2018 son rapport à la ministre de la Culture Françoise Nyssen. L'occasion de donner un coup de projecteur sur les bibliothèques, avec un déplacement officiel de la ministre accompagnée du Président de la République à la médiathèque des Mureaux (Yvelines).

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 12-13)

<http://www.lagazettedescommunes.com/550698/bibliotheques-le-rapport-orsenna-met-etat-et-collectivites-devant-leurs-responsabilites/>

#### **Arts et culture : les collectivités cultivent l'ouverture**

Face à la prégnance, sur le terrain, des inégalités culturelles avec des catégories populaires aux abonnées absentes, certains élus se sont approprié l'objectif gouvernemental de réduire la "ségrégation culturelle", en faisant vivre une "culture du quotidien" sur tous les territoires. Pour favoriser l'accès à la culture, les élus doivent être au clair sur le sens d'une telle démarche. Ils doivent également être prêts à surmonter les nombreux freins : financiers, administratifs... et psychologiques.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p. 25-29)

## **DROIT ET INSTITUTIONS**

### **Articles**

#### **La France est-elle suradministrée ?**

L'Hexagone compte plus d'agents publics que nombre de ses voisins européens, mais elle fait aussi moins appel aux sous-traitants privés.

(à lire dans : *Alternatives économiques*, n° 376, 02/2018, p. 83)

### **Avec Télérecours, le contentieux administratif en ligne**

Pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, la dématérialisation des requêtes devant les tribunaux administratifs est obligatoire depuis le 1er janvier 2017 par le biais de l'application Télérecours.

Outil d'efficacité et de modernisation pour la juridiction administrative, Télérecours fait d'ores et déjà l'objet d'une abondante jurisprudence.

L'Association des maires de France critique le caractère obligatoire de l'application qui créerait un déséquilibre dans l'accès au service public de la juridiction administrative.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 50-51)

### **Rédiger une décision de justice au XXIe siècle [Dossier]**

Après cinq ans d'expérimentation de nouvelles méthodes de rédaction des décisions de la juridiction administrative, une note du président de la section du contentieux et de la présidente de la mission d'inspection des juridictions administratives du 15 décembre 2017 a tracé la voie des changements à venir. Ces orientations visent un double objectif : enrichir les motivations tout en préservant intégralement la rigueur du raisonnement. Une réflexion qui va bien au-delà de l'adoption du style direct ou de la mutualisation du considérant.

*Au sommaire de ce dossier :*

- Des perspectives et des garanties. Christian Vigouroux
- Simplifier l'expression et enrichir la motivation : l'évolution des rédactions de la justice administrative. Bernard Stirn
- Opinion partiellement concordante. Nicolas Boulouis
- Motivation des jugements : donner l'exemple. Denys de Béchillon
- Le grand inquisiteur à la Cour de cassation. Christophe Jamin

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 7/2018, 26/02/2018, p. 378-397)

## **ECONOMIE – FINANCES – CONTRATS PUBLICS**

### **Articles**

#### **Augmentation des dépenses : l'État veut signer un contrat avec les collectivités**

Une circulaire, publiée jeudi 15 mars, lance le mouvement que le président de la République avait annoncé le 5 septembre 2017 : la signature de "contrats financiers" avec les plus importantes collectivités du pays. Elles ne sont que 322 sur 40 000, mais elles représentent les deux tiers du total des dépenses de fonctionnement (170 milliards d'euros). L'objectif : contenir l'augmentation de leurs dépenses à 1,2 % par an.

[https://fr.scribd.com/document/373733053/Circulaire-Contractualisation-12-Mars-2018?secret\\_password=yZDLHE9xw9CQxzgDKL9a#from\\_embed](https://fr.scribd.com/document/373733053/Circulaire-Contractualisation-12-Mars-2018?secret_password=yZDLHE9xw9CQxzgDKL9a#from_embed)

(à lire dans : *lemonde.fr*, 16/03/2018)

#### **La charte qui aide les entreprises locales à accéder aux marchés publics**

Avec son dispositif lancé en 2015, la métropole de Toulouse veut faciliter l'accès des entreprises locales à la commande publique. Des avances de trésorerie de 30 % sont effectuées pour les marchés jusqu'à 300 000 euros, les démarches ont été simplifiées et les délais de paiement raccourcis.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 44-45)



### **Pratiquer le sourcing dans les marchés publics**

Le sourcing au sens de la commande publique est une pratique d'assistance à la préparation du lancement d'une procédure de marché public. L'acheteur doit faire état de l'ensemble des mesures de mise en œuvre du sourcing dans le rapport de présentation du marché. La pratique du sourcing ne doit pas conduire à procurer un avantage aux opérateurs sondés. Il doit respecter le principe d'égalité de traitement entre les candidats.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 58-59)

### **Taxes et participations d'urbanisme : les principes fondamentaux**

Les taxes et les participations d'urbanisme sont limitativement prévues par la loi et énumérées par le code de l'urbanisme. Il est interdit de cumuler l'application de participations faisant "double emploi", ayant pour objet de financer un même équipement public.

Le montant de certaines participations d'urbanisme est plafonné à une fraction du coût des équipements publics, proportionnellement à leur utilité pour les assujettis.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 56-57)

### **Commande publique : quel est le sort des candidats évincés ?**

L'information des candidats se traduit par la notification du rejet et la publicité par l'acheteur de son intention de conclure et de l'avis d'attribution.

Le droit à communication des documents administratifs est encadré par l'article 6 de la loi du 17 juillet 1978. La jurisprudence "Tropic" et l'ordonnance du 7 mai 2009 ont élargi les possibilités de recours contentieux.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 52-54)

### **Réagir à l'ubérisation avant de se faire dévorer**

La sphère publique se méfie des néologismes des pros du marketing. Pourtant, derrière, se cache une transformation des usages et modes de vie que les collectivités ne peuvent ignorer.

Crise du marché du logement, "muséification" de certains quartiers, occupation sauvage des trottoirs par des vélos en libre-service... En quelques années, les plateformes ont changé les villes. Face à ce désordre, les collectivités se défendent.

Parallèlement, l'économie collaborative fournit de nombreuses opportunités pour les collectivités. En s'appuyant sur les plateformes, celles-ci peuvent accroître leur attractivité et moderniser leurs services publics. Des start-up de territoire se développent petit à petit, apportant de nouvelles méthodes pour améliorer le service rendu à l'utilisateur.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 28-36)

### **Les collectivités territoriales s'administrent librement... et ensuite ?**

Deux arrêts importants du Conseil d'Etat apportent un éclairage utile sur les conditions de compensation financière des charges nouvelles transférées aux collectivités territoriales.

Conseil d'Etat, 21 février 2018, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 401879 et Département du Calvados et autres, n° 409286

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036631212&fastReqId=2120884619&fastPos=1>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036631223&fastReqId=2142103423&fastPos=1>

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 8/2018, 05/03/2018, p. 423)

### **L'eau britannique sous le feu des critiques**

Outre-Atlantique, la gestion de la distribution de l'eau par les opérateurs privés provoque une grave crise de confiance. Il leur est reproché de reverser près de 95% des bénéfices aux actionnaires sans s'acquitter de leurs impôts et de délaisser les investissements et la qualité de service.

(à lire dans : *Monde (le)*, n° *Economie & Entreprise*, 04/03/2018, p. 5)

### **Vers un nouveau modèle financier des ressources de fonctionnement des régions françaises ?**

Depuis un peu plus de trente ans, les régions sont devenues des collectivités territoriales de plein exercice. Les compétences de ce niveau de collectivités ont constamment évolué. Corrélativement, le panier des ressources de fonctionnement alimentant les budgets régionaux s'est métamorphosé à plusieurs reprises. A ce titre, depuis 2010, on constate une remise en cause décisive de l'autonomie fiscale des régions. Mais du fait qu'elles sont responsables de nouvelles compétences depuis 2015, on observe depuis 2017 une nouvelle adaptation de leurs ressources de fonctionnement.

(à lire dans : *Revue française de finances publiques*, n° 141, 02/2018, p. 249-261)

### **L'autonomie fiscale gage d'une gestion locale citoyenne et responsable**

Depuis le début des années 1990, une substitution progressive et renforcée des concours financiers de l'État aux impôts prélevés par les collectivités locales remet fondamentalement en cause les principes d'une gestion publique locale citoyenne et responsable de la part des élus locaux.

(à lire dans : *Revue française de finances publiques*, n° 141, 02/2018, p. 263-268)

### **Partenariat d'innovation : réflexions liminaires [Dossier]**

Si le partenariat d'innovation permet de stimuler le développement d'une solution innovante, le recours à cette procédure soulève un certain nombre de questions. En outre quelle place occupe-t-il parmi les autres techniques contractuelles de commande publique, à caractère exploratoire et performanciel ?

(à lire dans : *Contrats publics : l'Actualité de la commande et des Contrats publics*, n° 184, 02/2018, p. 22-64)

### **Clause Molière : Acte II "Bon droit à besoin d'aide !"**

En décembre 2017, le Conseil d'État rejette un recours formé contre des "clauses d'interprétariat" qui avaient été intégrées dans les documents d'un marché public de travaux. L'analyse de cet arrêt et de deux ordonnances de référé est l'occasion de revenir sur ces "clauses Molière" qui ont fait couler beaucoup d'encre.

(à lire dans : *Contrats publics : l'Actualité de la commande et des Contrats publics*, n° 184, 02/2018, p. 71-74)

## **EDUCATION – ENSEIGNEMENT**

### **Articles**

#### **Les lycées professionnels, parent pauvre de l'éducation**

Elle est la face cachée de la planète éducative, invisible dans les discours officiels, qui lui préfèrent l'apprentissage. La voie professionnelle scolaire instruit pourtant un tiers des lycéens et les trois quarts des jeunes qui s'orientent vers des métiers d'ouvrier ou d'employé. Jadis instrument d'émancipation, cette "école du peuple", promise à une "rénovation", souffre d'une double relégation : scolaire et sociale.

(à lire dans : *Monde diplomatique (le)*, n° 3555, 03/03/2018, p. 4-5)

#### **Rythmes scolaires : et si on donnait la parole aux enfants ? [Dossier]**

Depuis le "décret Blanquer" du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire, des consultations ont eu lieu dans de nombreuses communes. Mais si les enseignants et parents d'élèves ont systématiquement été interrogés, cela n'a que rarement été le cas des enfants. Lyon et Nancy l'ont fait. Les résultats interpellent les adultes.

<https://www.lyon.fr/actualite/education/consultation-sur-les-rythmes-scolaires-un-bilan-et-des-propositions>

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01461545/document>

(à lire dans : *Acteurs de la vie scolaire*, n° 94, 02/2018, p. 8-10)

#### **Quels aménagements pour l'accueil des enfants handicapés à l'école ?**

Comme tout établissement recevant du public, l'école doit être accessible à tous. La loi du 11 février 2005 et les ordonnances de 2014 instituant les Adap ont renforcé les obligations. Un décret et un arrêté publiés en 2017 permettent toutefois des assouplissements prenant en compte la "solution d'effet équivalent" et la possibilité d'appliquer des règles particulières dans les étages non accessibles.

(à lire dans : *Acteurs de la vie scolaire*, n° 94, 02/2018, p. 16-17)

#### **La réussite éducative, une place à part dans l'histoire des politiques éducatives locales**

A partir d'une lecture critique de l'histoire des politiques éducatives locales, Jean-Marc Berthet, sociologue, professeur associé à l'université Paris-Saclay, Saint-Quentin en Yvelines, souligne l'influence de la politique de la ville, notamment à travers le programme de réussite éducative. Il met en évidence les acquis de ces dernières années mais également les lacunes persistantes liées en partie à une incapacité à capitaliser et à apprendre des expériences accumulées depuis plus de quarante ans.

(à lire dans : *Journal de l'action sociale (le)*, n° 224, 02/2018, p. 42-45)

#### **Le dispositif intégré pour scolariser les enfants handicapés**

Un décret du 24 avril 2017 et une instruction du 2 juin déploient le fonctionnement en dispositif intégré des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques et services d'éducation spéciale et de soins à domicile de l'article 91 de la loi Santé.

(à lire dans : *Gazette sante social (la)*, n° 148, 02/2018, p. 28)

## EMPLOI – RETRAITE

### Articles

#### **Zéro chômeur, zéro défaut ?**

Avec la mise en place du programme "Territoires zéro chômeur de longue durée", le législateur a fait le pari de miser sur l'expertise des acteurs de terrain et l'implication des chômeurs eux-mêmes pour lutter contre le chômage. Un an après son lancement, la démarche affiche ses premières réussites. Même si elle reste encore perfectible pour devenir un outil "zéro défaut" au service de l'emploi.

(à lire dans : *Journal de l'action sociale (le)*, n° 224, 02/2018, p. 14-18)

#### **Comment travaillerons-nous demain ? Cinq tendances lourdes d'évolution du travail**

Les ouvrages, travaux et rapports se multiplient depuis quelques années sur l'avenir du travail à l'ère numérique : "ubérisation" (ou "plate-formisation"), essor du travail indépendant, du travail à la tâche, etc. Sommes-nous à la veille d'une transformation radicale du travail tel que nous le connaissons depuis plus d'un siècle dans son organisation concrète (hiérarchie, taylorisme, etc.) et juridique (contrats à durée indéterminée, mobilité très limitée...) ?

Martin Richer, qui observe et accompagne les évolutions du travail et du management dans les entreprises, examine ici les perspectives possibles en la matière.

(à lire dans : *Futuribles*, n° 422, 01/2018, p. 19-36)

## ENFANCE – JEUNESSE –FAMILLE

### Textes officiels

#### **Instruction relative à la prise en charge des mineurs à leur retour de zone d'opérations de groupements terroristes (notamment la zone irako-syrienne)**

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 06/03/2018)

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir\\_43128.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir_43128.pdf)

### Articles

#### **L'EJE et la fonction de direction [DOSSIER]**

*Au sommaire du dossier :*

- Se connaître pour bien diriger
- Naître et grandir en tant que directrice
- L'esprit d'équipe : une affaire d'écoute et de confiance
- Confiance, communication et bienveillance
- Stop au management du copinage !
- Une direction à trouver

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducatrices de jeunes enfants*, n° 70, 04/2018, p. 22-37)

#### **La délicate prise en charge des mineurs étrangers isolés**

Un rapport remis au premier ministre propose deux scénarios et seize mesures pour réorganiser le dispositif actuel.

[https://www.gisti.org/IMG/pdf/note-mission-bipartite\\_2018-01-22\\_mie.pdf](https://www.gisti.org/IMG/pdf/note-mission-bipartite_2018-01-22_mie.pdf)

(à lire dans : *Monde (le)*, 09/03/2018, p. 10)

### **Enfants du djihad : une circulaire toilette la prise en charge par les départements**

La nouvelle circulaire codifiant la prise en charge des enfants de retour de zone irako-syrienne conforte le droit commun : parquets, préfets, ARS et conseils départementaux restent au centre du jeu. Le besoin de formation des professionnels fait en revanche son apparition. De même "un comité de suivi du dispositif" est installé sous l'égide du SG-CIPDR.

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir\\_43128.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir_43128.pdf)

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – Club prévention sécurité, 07/03/2018)

### **"La cause des enfants exige de la rigueur"**

"Chaque jour, deux enfants sont tués au sein de leur famille." Une affirmation diffusée dans les colloques, les associations, le monde politique et les médias... Mais c'est une "fake new". Laurent Puech, ex-président de l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), démontre que ce chiffre choc est faux. Pourquoi et comment s'est-il imposé comme référence ? Réponses.

[http://www.laurent-mucchielli.org/public/Deux\\_enfants\\_tues\\_par\\_jour\\_-\\_Laurent\\_Puech\\_-\\_20\\_Janvier\\_2018.pdf](http://www.laurent-mucchielli.org/public/Deux_enfants_tues_par_jour_-_Laurent_Puech_-_20_Janvier_2018.pdf)

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3050, 02/03/2018, p. 32-33)

### **Mal-être à l'adolescence : comment les MDA y répondent**

Quel animateur ne s'est-il pas trouvé un jour confronté à un jeune en détresse qu'il n'a pas su comment aider ? Dans chaque département, il existe une Maison des adolescents, pôle ressource fécond et pratique, susceptible d'être sollicitée. Reportage dans celle de Nantes.

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 187, 03/2018, p. 15-18)

### **Les éducateurs de jeunes enfants, formés pour devenir directeurs de structure ?**

Le poste de directeur d'établissement d'accueil de jeunes enfants nécessite le développement de compétences spécifiques. La formation initiale des éducateurs de jeunes enfants (EJE) semble parfois insuffisante pour occuper ce type de poste. Il est nécessaire de renforcer leurs compétences dans les domaines du management et de la gestion d'équipe. La réingénierie des diplômes du travail social, qui sera mise en œuvre à la rentrée 2018, invite à mener une réflexion sur ces sujets. Cependant, les EJE ne sont pas destinés à devenir uniquement des directeurs de structures : ils ont toute leur place auprès des enfants.

(à lire dans : *Métiers de la petite enfance*, n° 255, 03/2018, p. 12-13)

### **Le quotidien dans les lieux d'accueil du jeune enfant**

*Au sommaire :*

- Un socle de sécurité et de bienveillance
- Le quotidien, ou le clair-obscur de la vie
- La visibilité du quotidien dans les lieux d'accueil de jeunes enfants
- Rituels, routines et transitions à la crèche
- La logistique du quotidien
- Petits bonheurs quotidiens chez une assistante maternelle

<http://laurentbachler.wixsite.com/lecabinetphilo>

[http://www.petitmatin.com/site/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D152:bien-vivre-les-routines-et-les-transitions%26catid%3D44:blogue](http://www.petitmatin.com/site/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D152:bien-vivre-les-routines-et-les-transitions%26catid%3D44:blogue)

(à lire dans : *Métiers de la petite enfance*, n° 255, 03/2018, p. 15-25)

## **La sexualité des ados à l'ère d'internet [Dossier]**

*Au sommaire :*

- Enquête : internet et sexualité des adolescents. Liaisons dangereuses ?
- Recherche : images sexuelles - se construire avec... Ou sans
- Regards croisés : sites de rencontres - les pratiques des adolescents
- Initiative : pornographie en ligne
- Ecole : éducation sexuelle - la nouvelle donne
- Interview : protection des mineurs : un corps méprisé

(à lire dans : *Ecole des parents (l')*, n° 626, 01/2018, p. 31-60)

## **ENVIRONNEMENT**

### **Articles**

#### **S'y retrouver dans les méandres de la gestion de l'eau [dossier]**

A la suite des lois "Notre" et "Maptam", les intercos prennent la main sur les petit et grand cycles de l'eau. L'enjeu clé est celui du financement pour renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement, et faire face aux besoins de la compétence Gemapi notamment pour les digues.

[http://www.cepri.net/actualites/items/Guide\\_Gemapi.html](http://www.cepri.net/actualites/items/Guide_Gemapi.html)

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 30-38)

#### **Les fermes s'invitent dans le projet urbain**

Attaché au concept de "ville fertile", l'agriculture urbaine monte en puissance en France. Après les jardins partagés, place désormais à de véritables exploitations professionnelles, installées au cœur des cités. A condition de bénéficier bien sûr de foncier disponibles, de toitures accueillantes, voire de parkings souterrains délaissés. Comment et pourquoi intégrer des fermes dans un projet urbain ?

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 94, 02/2018, p. 32-35)

#### **La Bièvre revoit le jour**

Il fut un temps où les villes enterraient leurs rivières, devenues des cloaques urbains charriant immondices et pollutions. Mais aujourd'hui, l'heure est à la nature en ville. A l'Haÿ-les-Roses, la Bièvre a été remise à jour il y a un an. Le point sur un défi technique et environnemental, étape vers la rivière en ville.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 94, 02/2018, p. 48-50)

#### **Transition énergétique : où en est-on?**

La transition énergétique en graphiques : taux d'émission de gaz à effet de serre par secteur, et consommations finales d'énergie.

(à lire dans : *Alternatives économiques*, n° 376, 02/2018, p. 16-17)

#### **Semences : de la biopiraterie au partage des ressources**

Avec le projet de directive européenne sur la propriété intellectuelle, le débat sur la brevetabilité du vivant redouble d'intensité. Les géants de l'agrochimie intensifient leur lobbying pendant que les syndicats agricoles et horticoles défendent l'obtention végétale, laissant émerger l'idée que les ressources offertes par la nature seraient inaliénables.

(à lire dans : *Paysage Actualités*, n° 406, 02/2018, p. 10-13)

## POLITIQUE D'IMMIGRATION

### Articles

#### **Quelle politique migratoire pour la France ?**

La politique migratoire fait débat dans la politique française depuis de nombreuses années. En septembre 2017, Emmanuel Macron manifestait sa volonté de refonder cette politique lors de son discours devant le corps préfectoral, et le ministère de l'Intérieur travaille sur un projet de loi qui devrait être débattu au Parlement au printemps 2018. Dans cet entretien, Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, et François Héran, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques, livrent leur point de vue sur les axes que devrait suivre une telle réforme.

(à lire dans : *Cahiers français*, n° 403, 03/2018, p. 83-95)

## POLITIQUES DE SECURITE

### Articles

#### **Les collectivités appelées à développer les travaux d'intérêt général**

Dans son "plan sur le sens et l'efficacité des peines" présenté mardi 6 mars 2018 à Agen, Emmanuel Macron préconise notamment d'amplifier les mesures de TIG. Il se base ainsi sur les conclusions du rapport du député LREM Didier Paris, qui, dans un entretien à la Gazette, prône une plus grande implication des collectivités territoriales. fortement impliquées.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – *Club prévention sécurité*, 07/03/2018)

#### **Les prérogatives limitées des ASVP**

Les agents de surveillance de la voie publique, les ASVP, étant chargés de missions de police distincte des agents de police et des gardes champêtres, le maire peut les confier à tout fonctionnaire ou recruter des contractuels dans les conditions de droit commun. Le CNFPT leur propose des modules adaptés. Une circulaire du 28 avril 2017 rappelle le rôle que reconnaissent divers codes aux ASVP et quelles sont les possibilités pour le maire de les doter en moyens de service (tenues, véhicules, armement...).

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir\\_42183.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42183.pdf)

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1573, 06/03/2018, p. 5)

#### **"La vidéosurveillance est un gaspillage de l'argent public"**

Dans un livre à paraître le 7 mars prochain, le sociologue Laurent Mucchielli relance la polémique sur la vidéosurveillance. S'appuyant sur une enquête de terrain, il dresse un bilan accablant de son efficacité et fustige le "bluff technologique" des industries de sécurité, le gaspillage de l'argent public et la démagogie politique. Entretien.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2405, 05/03/2018, p. 18-19)

#### **Circulaire du 28 avril 2017 relative au rôle des ASVP : l'accès aux missions de police judiciaire (1)**

La circulaire D17001897C du 28 avril 2017 précise le rôle des agents de surveillance de la voie publique. Cette fiche présente les éléments de cette circulaire relatifs du statut des ASVP.

<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=42183>

(à lire dans : *Fiches pratiques de la police territoriale*, n° Fiche n° 140-02, 02/2018, 2 p.)

## **Sécurité intérieure : un droit "augmenté" ?**

Le droit de la sécurité intérieure a évolué ces dernières années, d'une part pour répondre à une demande sociétale de sécurité et, d'autre part, pour faire face au développement des technologies. Ce recours accru aux technologies de la sécurité, qui caractérisent l'existence d'un droit de la sécurité intérieure augmenté, se fait sous la double pression de services de police à la recherche de moyens toujours plus performants et d'industriels à la recherche de marchés rentables.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 8/2018, 05/03/2018, p. 431-439)

## **L'association du secteur privé à l'exploitation des données policières**

En 1910, pour le Doyen Hauriou, "on ne concevrait pas, dans notre droit, l'utilisation de corps de police particuliers et privés". En 2016, l'État passe un contrat avec la société américaine Palantir, très proche du gouvernement des États-Unis. Le parallèle historique conduit à s'interroger sur le sort de la prohibition de principe de la privatisation de la police sur un angle très précis, celui de l'exploitation des données policières. En effet, entre les lignes du Doyen Hauriou et le dévoilement du contrat conclu entre l'État et la société Palantir, le travail policier a formidablement muté, notamment avec l'évolution des technologies numériques. Cet article examine, dans un premier temps, les modalités de l'association du secteur privé à l'exploitation des données policières. Celles-ci permettront de déterminer si on est en présence d'un mouvement de privatisation de la fonction de renseignement de la police. En filigrane, le contrat Palantir l'incarnant de façon manifeste, c'est un enjeu de souveraineté qui est en cause.

(à lire dans : *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n° 1-2018, 01/2018, p. 189-205)

## **RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT**

### **Articles**

#### **L'intelligence collective en appui au changement**

Retour sur la conférence intitulée "L'intelligence collective : voie de transformation sociale ou gadget branché ?" de la 15e université d'hiver de la formation professionnelle. Les intervenantes étaient Florence Doumarie et la consultante Elsa Bonal.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 939, 01/03/2018, p. 24-25)

#### **Le cadre, une espèce en voie de disparition ? [dossier]**

*Au sommaire :*

- Le cadre, une espèce en voie de disparition ?
- Des syndicats au secours du statut
- Des avantages à la dérive

(à lire dans : *Liaisons sociales magazine*, n° 190, 03/2018, p.18-25)

#### **Enquête européenne. Qualité de travail et de vie professionnelle**

Tous les cinq ans depuis 1991, la fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) met en œuvre une enquête européenne dont les données contribuent à la mesure des conditions de travail, de la qualité des emplois et du travail en Europe. Retour sur les résultats de la dernière édition dans cet article.

<https://www.eurofound.europa.eu/publications/report/2016/working-conditions/sixth-european-working-conditions-survey-overview-report>

(à lire dans : *Personnel*, n° 585, 02/2018, p. 35-37)

## **Risques psychosociaux. Prévention des RPS, qualité de vie et bien-être au travail : trois approches complémentaires**

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles -acteur référent de la prévention des risques professionnels et l'Association nationale des directeurs de ressources humaines, ont signé une convention. Confrontée à une évolution de leur rôle en matière de santé au travail, cet article présente les approches "qualité de vie et bien-être au travail" :

- 9 conseils pour agir au quotidien
- le point de vue de Laurence Breton-Kueny -vice-présidente de l'ANDRH en charge des questions de santé
- "ce qu'il faut retenir".

(à lire dans : *Personnel*, n° 585, 02/2018, p. 32-33)

## **SOCIAL – SANTE – HANDICAP**

### **Articles**

#### **Les EHPAD en fin de vie ?**

Alors que les Assises nationales des EHPAD se tiennent les 12 et 13 mars à Paris sur le thème de l'avenir de ces établissements, les ASH ont choisi d'anticiper ce débat. Nous avons questionné, d'une part, Claude Jarry, le président de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), représentant le secteur public, et, d'autre part, Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa), représentant le secteur privé commercial, sur leur vision d'avenir de leur secteur d'activité.

Curieusement, en dépit de leur différence de statut et de leur divergence sur... la convergence tarifaire, ils partagent la même analyse sur la nécessaire évolution et, surtout, la diversification des modes de prise en charge des personnes âgées. La seule alternative domicile-établissement ne répond plus aux nécessités actuelles, moins encore à celles de demain. Il faut créer des structures intermédiaires, plus douces, plus adaptées aux différents degrés de dépendance. Le domicile, oui, mais le domicile connecté et avec des services d'assistance. Les modes de financement doivent être aussi diversifiés et répondre aux besoins réels. En creux, les deux dirigeants annoncent la fin, sinon des EHPAD, du moins du tout-EHPAD. Regards croisés.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3051, 09/03/2018, p. 6-12)

#### **Protection des données personnelles. Alerte générale**

Le 25 mai 2018, entrera en vigueur le nouveau règlement européen – transcrit en droit français – sur la protection des données personnelles. Pour toutes les entreprises et donc pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux, c'est à la fois un défi, parce que les mesures techniques sont complexes, et un changement de paradigme, parce que, d'une logique déclarative, on passe à une logique de responsabilité. Le non-respect de ces obligations est passible de lourdes sanctions financières et pénales. Explications.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3051, 09/03/2018, p. 22-25)

## **Règlement général sur la protection des données personnelles**

La réglementation européenne sur la protection des données personnelles, qui entrera en application le 25 mai prochain, est destinée à adapter les entreprises à l'expansion du traitement des informations par la voie du numérique et à protéger les libertés individuelles.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3051, 09/03/2018, p. 39-45)

## **Pourquoi manger bio ?**

L'association Générations futures a dévoilé le 20 février un rapport sur la présence de pesticides dans les produits agricoles : 73 % des fruits analysés pendant cinq ans et 41 % des légumes étaient contaminés. De quoi renforcer encore l'intérêt pour l'agriculture biologique. Mais que disent les études scientifiques sur les bienfaits de cette dernière en termes d'environnement comme de santé ?

(à lire dans : *Monde diplomatique (le)*, n° 3555, 03/03/2018, p. 21)

## **La maltraitance dans tous ses états (2ème partie)**

Après une première partie consacrée à la définition des fondements juridiques de la maltraitance et à la présentation des principales formes de maltraitance, cette seconde partie de notre dossier s'attache, d'une part, à contextualiser la maltraitance et, d'autre part, à présenter les autres formes de maltraitance, moins visibles mais tout aussi lourdes à l'égard de différentes catégories : femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3050, 02/03/2018, p. 37-42)

## **Le Défi de l'intelligence artificielle**

Les robots vont-ils remplacer les humains dans le monde du travail, y compris dans les métiers relationnels que sont, en particulier, ceux du secteur médico-social ? L'intelligence artificielle (IA) va-t-elle supplanter l'homme, le transformant en esclave ? Alimentées par les grands acteurs de l'IA que sont les fameux GAFAM – Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft –, ces deux questions font l'objet de fantasmes et d'anticipation de type science-fiction. Qu'en est-il réellement ? Faut-il avoir peur de l'IA ? Les robots remplaceront-ils les personnels dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ? Les services à la personne seront-ils assurés par des machines ?

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3050, 02/03/2018, p. 6-9)

## **Diplômes : la réforme fera sa rentrée en septembre 2018**

La réforme des cinq diplômes du travail social s'appliquera dès la rentrée 2018, à l'issue d'un long processus de refonte aboutissant à un consensus. Pour les centres de formation, une course contre la montre commence afin d'intégrer la réforme dans les parcours et de se rapprocher des universités.

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 90, 03/2018, p. 10-12)

## **Laïcité. Jongler entre cadre légal et pratiques de terrain**

La question de la laïcité impacte le secteur social et médico-social, et plus spécifiquement les structures de la protection de l'enfance. Les travailleurs sociaux, en tant que salariés ou dans leur posture vis-à-vis des usagers, doivent jongler entre un cadre légal et des pratiques de terrain, alors même qu'ils restent encore insuffisamment formés.

[https://www.youtube.com/watch?v=fx50d\\_aqaUo](https://www.youtube.com/watch?v=fx50d_aqaUo)

<http://www.laicite-educateurs.org/>

<http://generationlaicite.fr/start>

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 90, 03/2018, p. 15-22)

## **Le cadre juridique des résidences autonomie**

Anciennement dénommées "logements-foyers", les résidences autonomie ont été profondément réformées par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). Depuis le 1er juillet 2016, de nouvelles règles de fonctionnement et de financement leur sont applicables. Leur rôle en matière de prévention de la perte d'autonomie est renforcé.

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 90, 03/2018, p. 34-39)

## **A Valence, un centre de santé municipal dédié aux jeunes**

Le centre de santé jeunes (CSJ) de Valence (Drôme) est la seule structure de soins de ce type en France à cibler le public des 16-25 ans. En 2017, 3268 jeunes Valentinois ont frappé à sa porte pour se faire soigner ou bénéficier d'actions de prévention.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321, 03/2018, p. 51)

## **Femmes et handicapées : la double peine**

*Au sommaire :*

- Emploi : lever les barrières
- Femme en EA : Malika, "première dame" de blanchisserie
- Précarité : les femmes handicapées en première ligne
- Santé : plus en danger face aux MCI
- Prévention et accès aux soins : patientes oubliées
- Violences et harcèlement : #They too... Elles surtout
- Maudy Piot : une femme de cœur
- Nadia Bouchikhi : bien dans sa peau

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications/rapports/rapports-thematiques/1%27emploi-des-femmes-en-situation-de-handicap>

(à lire dans : *Etre - handicap information*, n° 152, 03/2018, p. 67-79)

## **La maltraitance dans tous ses états (1re partie)**

Ce dossier traitera, en deux parties, de la maltraitance à l'égard de toute personne en situation de faiblesse. Cette première partie s'attache à définir la maltraitance et à exposer ses principales formes. Dans notre prochain numéro, les moyens de prévenir la maltraitance et les conséquences juridiques pour les auteurs de maltraitance seront abordés.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3049, 23/02/2018, p. 33-43)

## **"Chaque fin de vie est particulière"**

La loi de 2016 sur la fin de vie a renforcé les droits des patients et interdit l'"obstination déraisonnable" des soins. Pour autant, le sujet est particulièrement sensible en France et déchaîne des passions, comme en témoigne la médiatisation de certaines affaires. Alors que les états généraux de la bioéthique battent leur plein, la spécialiste Valérie Depadt, qui a participé à la mission présidentielle de réflexion sur la fin de vie, estime que cette dernière doit avant tout relever du cas par cas.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3049, 23/02/2018, p. 28-29)

## **Bien vieillir : encore une marge de progrès**

Dans un pays où un tiers de la population aura demain plus de 60 ans, seul 26 % des français entre 70 et 74 ans se considèrent comme âgés et s'inquiètent de leur propre vieillissement. De quoi interroger tous ceux qui s'efforcent de promouvoir la prévention dans une logique du "bien vieillir". La Cnav et le Crédoc sont allés chercher des réponses auprès des principaux intéressés : les jeunes retraités.

(à lire dans : *Journal de l'action sociale (le)*, n° 224, 02/2018, p. 36-37)

### **Face aux violences, le secteur sanitaire et social révisé ses méthodes**

Les violences dans les établissements de santé ou médico-sociaux sont le plus souvent le signe majeur d'une prise en charge inadaptée ou d'un encadrement défaillant. Aussi des institutions se lancent-elles dans une révision complète de leur organisation pour améliorer l'accueil, l'accompagnement et les soins au quotidien. À la clé, de meilleures conditions de travail.

(à lire dans : *Gazette sante social (la)*, n° 148, 02/2018, p. 32-34)

### **De la participation au pouvoir d'agir**

En raison de la loi et des évolutions sociales, la participation des personnes accompagnées se développe dans différentes instances, qu'elles soient de santé ou de lutte contre l'exclusion. Le plan d'action national en faveur du travail social fait de la participation l'une de ces quatre grandes priorités et précise que : "La participation des personnes doit être recherchée à toutes les étapes des politiques publiques : depuis leur élaboration, jusqu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation". Ce numéro s'intéresse à leur participation aux instances d'élaboration, ou à la mise en œuvre, d'une politique publique. Il interroge la pratique du développement du pouvoir d'agir qui a pour but la co-construction collective avec les personnes en difficultés ou en situation de handicap et nécessite un renouvellement de la pratique professionnelle.

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3.htm>

(à lire dans : *Vie sociale*, n° 19, 2017, 229 p.)

NB : compte-tenu du volume, ce dossier est en consultation au Centre de Ressources Documentaires

## **SOCIETE**

### **Articles**

#### **La psychologie en débats [Dossier]**

Le comportement et la pensée de l'espèce humaine sont des phénomènes extraordinairement complexes à décrire et expliquer : rien d'étonnant à ce qu'en relevant le défi, la psychologie s'illustre par des sous-disciplines, des méthodes, des interprétations, elles-mêmes sophistiquées, contradictoires, difficilement compatibles parfois. Dans ce dossier, des spécialistes présentent certaines des controverses contemporaines les plus représentatives du fourmillement théorique de la psychologie avec ce qu'on cherche, ce qu'on sait, ce qu'on croit, ce qu'on ne croit plus, en Europe ou ailleurs. Les idées s'affûtent, les arguments s'aiguisent, les fleurets se mouchettent : ici l'on va débattre, mais en bonne compagnie.

[https://www.scienceshumaines.com/la-psychologie-en-debats\\_fr\\_39383.html](https://www.scienceshumaines.com/la-psychologie-en-debats_fr_39383.html)

[https://www.scienceshumaines.com/bibliographie\\_fr\\_39406.html](https://www.scienceshumaines.com/bibliographie_fr_39406.html)

(à lire dans : *Grands dossiers des sciences humaines (les)*, n° 50, 03/2018, p. 24-78)

NB : compte-tenu du volume, ce dossier est en consultation au Centre de Ressources Documentaires

## **SPORT – LOISIRS – ANIMATION**

### **Articles**

#### **Les centres aquatiques prennent l'eau**

Les équipements aquatiques pèsent très lourd sur les budgets des collectivités locales propriétaires. La Cour des comptes appelle à davantage de maîtrise des coûts d'exploitation.  
(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 8-10)

#### **Sport sur ordonnance : l'essai n'est pas transformé**

Faute de modalités de financement et de référentiels d'organisation, les programmes de sport-santé sur ordonnance restent le fruit de volontés politiques locales.  
Entré en vigueur le 1er mars 2017, le décret relatif au sport-santé sur ordonnance n'a pas permis de généraliser de tels dispositifs sur l'ensemble du territoire.  
Pour lutter contre les inégalités, des acteurs de terrain proposent que ces dispositifs soient pilotés par les agences régionales de santé.  
(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2406, 12/03/2018, p. 40-42)

#### **Pratiques sportives des jeunes : les équipements publics en recul**

"Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte." Telle est la principale conclusion de la lettre Consommation et modes de vie, de février 2018, publiée par le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

<http://www.credoc.fr/pdf/4p/297.pdf>

(à lire dans : *Localtis.info*, 07/03/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280720568&nl=1>

#### **Paris 2024 : quel projet, quels enjeux ?**

A nous les jeux ! La jubilation dont ont fait preuve les autorités de l'État, de la Région Ile-de-France et de la ville de Paris est-elle fondée ? Il faut envisager l'ensemble des éléments de la question, notamment en tirant les leçons des expériences passées, positives ou négatives, en France comme à l'étranger.

(à lire dans : *Cahiers français*, n° 403, 03/2018, p. 101-108)

#### **Sport : le risque zéro n'existe pas [DOSSIER]**

*Au sommaire :*

- Sport ; le risque zéro n'existe pas - Editorial
- Des bienfaits de la pratique sportive aux risques encourus
- Deux jugements exemplaires : précautions à prendre, excès à éviter
- Le droit de la responsabilité face à l'obligation de sécurité du club sportif
- Attention aux accidents nés de la défectuosité des équipements sportifs
- La sécurité dans les stades et les débordements de spectateurs
- La protection des sportifs de haut niveau en cas de dommage corporels (Loi Braillard)
- Dopage : attention, danger ! La localisation des sportifs

(à lire dans : *Légisport*, n° 130, 03/2018, p. 1-10)

## **Le mémento réglementation 2018**

Édition 2018 du mémento juridique incontournable pour connaître et comprendre les textes de loi et décrets spécifiques aux accueils collectifs de mineurs. Entièrement mis à jour et commenté avec les conseils pédagogiques de mise en application.

<https://jdanimation.martin-media.fr/fiche/le-memento-reglementation-acm-2018--HJD180301#spec-detail>

(à lire dans : *Journal de l'animation (Le)*, 03/2018, 94 p.)

## **Favoriser la participation citoyenne des ados**

Donner la parole aux jeunes, leur permettre de s'organiser, de mener des projets et d'agir entre pairs, de se regrouper au sein d'une association, les accompagner dans leurs démarches... Depuis de nombreuses années, des initiatives sont menées en faveur de la participation citoyenne des adolescents : conseils d'enfants et de jeunes sous la houlette de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, du réseau des Juniors associations, des Associations temporaires d'enfants citoyens... pour ne citer qu'elles. Les expériences et les références sont nombreuses, guidées par une conviction : les ados ont la capacité de se prendre en main, de prendre part à la vie de la cité. Cette démarche n'a rien à voir avec la proposition d'activités dites "consumentistes". Elle requiert de la part de l'animateur une posture particulière : être à l'écoute, donner la parole, faire confiance... et accompagner.

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 187, 03/2018, p. 43-53)

## **Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte**

Le baromètre Crédoc/UCPA confirme que le sport fait à la fois partie intégrante de la culture quotidienne des jeunes et qu'il prend de l'ampleur.

(à lire dans : *Consommation et modes de vie*, n° 297, 02/2018, 4 p.)

<http://www.credoc.fr/pdf/4p/297.pdf>

## **TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – COMMUNICATION**

### **Articles**

#### **Les nouvelles règles relatives à la protection des données personnelles**

Le 25 mai prochain, de nouvelles règles d'utilisation et de diffusion des données personnelles issues du règlement européen sur la protection des données (RGPD) entreront en vigueur, renforçant fortement les contraintes de l'open data et les éventuelles sanctions.

*Ce cahier présente :*

- Les nouvelles règles en vigueur
- La désignation d'un "data protection officer"
- Les conséquences pour les collectivités territoriales
- Articulation avec les nouvelles obligations de l'open data

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 321 - cahier détaché, 03/2018, 15 p.)

#### **Infographie : les données à caractère personnel sont entrées dans l'ère du RGPD**

Cette infographie est issue du groupe de travail "Quelle synergie et quel partenariat entre RSSI et DPO?" du CLUSIF. Elle résume le Règlement Général sur la Protection des Données. Elle ne peut pas être exhaustive mais elle offre une grille de lecture graphique et synthétique pour découvrir la portée de la réglementation, puis s'y référer ultérieurement.

(à lire dans : *Clusif.fr*, 26/01/2018)

<https://clusif.fr/publications/infographie-donnees-a-caractere-personnel-entrees-lere-rgpd/>

## **Les données et leur traitement**

*Ce dossier présente :*

- Les modalités de mise à disposition des données publiques locales
- La réutilisation des données publiques : le cas particulier de la culture
- Open data et secteur de l'énergie : le début de l'histoire

*(à lire dans : Revue française de droit administratif, n° 1, 01/2018, p. 35-55)*

---

## **EXPERIENCES DE COLLECTIVITE**

---

### **A la cantine, le troc pour en finir avec le gaspillage**

Le nouveau collège Pissaro à Saint-Maur (94) a mis en place, depuis janvier, une table des partages, qui rencontre un beau succès. Le principe : les élèves qui ne consomment pas tout leur plateau y déposent les aliments en surplus -fromage, desserts...- récupérés ensuite par d'autres élèves.

*(à lire dans : Parisien (le) (édition Val-de-Marne), n° 22867, 12/03/2018, p. 1)*

### **Autisme. Sur le chemin de l'école**

Lancées en 2014, les unités d'enseignement en maternelle accueillent les enfants de 3 à 6 ans atteints de troubles autistiques. Enseignants et professionnels médico-sociaux y travaillent de concert pour ramener leurs élèves vers un parcours scolaire ordinaire. Ouverte en 2015 au sein d'une école classique, celle de Saintes, en Charente-Maritime, offre à ses huit élèves autistes un suivi très personnalisé. Une expérience porteuse d'espoir.

*(à lire dans : Actualités sociales hebdomadaires, n° 3051, 09/03/2018, p. 26-30)*